





GARGANTUA PANTAGRUEL

---

RABELAIS



E. G.

PQ1662

M6

1880



BIBLIOTECA

54

FRANÇOIS  
RABELAIS

LEVALLOIS-PERRET. — IMPRIMERIE CRÉTÉ DE L'ARBRE

FL  
FRANÇOIS

# RABELAIS

TOUT CE QUI EXISTE DE SES ŒUVRES :

GARGANTUA — PANTAGRUEL ]

PANTAGRUELINE PROGNOSTICATION

ALMANACHS — SCIOMACHIE — LETTRES — OPUSCULES

PIÈCES ATTRIBUÉES A RABELAIS

Texte soigneusement collationné sur les éditions originales

PRÉCÉDÉ

D'UNE VIE DE L'AUTEUR D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS  
ET LES PLUS AUTHENTIQUES

ET SUIVI

D'UNE BIBLIOGRAPHIE, DE NOTES ET D'UN GLOSSAIRE

PAR

LOUIS MOLAND

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS — 2

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

29559



BIBLIOTECA

PQ 1662

MG

1880



1020024691



FONDO LITERATURA

22929

## AVERTISSEMENT

Le texte des deux premiers livres de la présente édition est établi conformément à celui de l'édition de Lyon, François Juste, 1542, contrôlée : pour le premier livre, à l'aide de l'édition antérieure à 1535, de l'édition de 1535 et de l'édition de 1537; pour le deuxième livre, à l'aide de l'édition de Claude Nourry, sans date; de l'édition de 1533, de celle de 1534.

Le texte des livres troisième et quatrième est établi d'après l'édition de Paris, Michel Fezendat, 1552, contrôlée : pour le troisième livre, à l'aide de l'édition de 1546; — pour le quatrième livre, à l'aide de l'édition partielle de Lyon, 1548.

Quant au cinquième livre, nous suivons l'édition complète de 1564, contrôlée à l'aide de l'édition partielle de 1562, et aussi du manuscrit de la Bibliothèque nationale<sup>1</sup>.

Notre texte est établi d'après ces éditions originales. Il est formé sur elles. Il ne prétend pas les reproduire toutes.

Le principe que l'on suit ordinairement dans la publication des ouvrages de notre ancienne littérature, c'est qu'il faut donner le dernier texte paru du vivant de l'auteur et qu'il a pu revoir, et relever les variantes des éditions antérieures.

La règle est facile à suivre quand l'auteur n'a fait qu'améliorer son texte, que le modifier pour se satisfaire plus complètement. Mais il n'en est pas ainsi de Rabelais : il a successivement retouché son œuvre sous l'empire de craintes, de menaces, de périls, qui l'engageaient à effacer, voiler, déguiser sa pensée.

Ainsi, dans l'édition des deux premiers livres de 1542, l'auteur, effrayé par les persécutions croissantes, a supprimé plusieurs passages hardis; il a surtout opéré des substitutions de mots destinées à masquer ses attaques contre la théologie, contre les théologiens, contre la Sorbonne. Il a dissimulé et caché sous des expressions moins compromettantes ce qu'il avait osé exprimer ouvertement dans les premières éditions.

Prenons quelques exemples de ces corrections significatives :

Chapitre xii, Grandgousier, dans les premières éditions, dit à son fils : « Ces premiers jours je te ferai passer docteur en Sorbonne, car tu as de raison plus que d'âge ». Dans l'édition de 1542, il dit : « Je te ferai passer docteur en gaie science... » Ce n'est pas la même chose. Partout où il a mis

1. Sur toutes ces éditions et sur ce manuscrit, voyez la *Bibliographie*.

d'abord la Sorbonne et ses docteurs, Rabelais, qui sait que le danger doit venir de là et qui ne veut pas trop irriter ses ennemis, remplace ces mots par des équivalents plus ou moins bien trouvés : ainsi, au chapitre vii, il dit dans les premières éditions : Popinion que Gargamelle « pouvoit traire de ses mamelles quatorz cens pipes de lait pour chascune fois a esté déclarée, par Sorbonne, scandaleuse, des pitoyables oreilles offensive et sentant de loing heresie ». Dans l'édition de 1542, il remplace les mots « par Sorbonne » par le mot *mammallement* (a esté déclarée mammallement scandaleuse). Les deux mots étant de Rabelais, j'ai cru devoir les conserver, d'autant qu'ils ne se nuisent pas. Au chapitre xvii, il dit dans les premières éditions que « le lieu auquel convint le peuple tout folfré, fut Sorbonne, où lors estoit, mainenant n'est plus l'oracle de Lutece ». Dans l'édition de 1542, il met *Nesle* au lieu de Sorbonne.

L'acte de Sorbonne, page 39, devient l'acte tenu chez les Mathurins.

Dans le titre du chapitre xx : « comment il (Janotus) eut procès contre les sorbonistes, » les derniers mots des premières éditions sont remplacés par « contre les autres maîtres ».

Dans le titre du chapitre xxi, « ses precepteurs Sorbonagres » sont remplacés par « ses precepteurs sophistes ».

Chapitre xx, les « sorbonicoles » sont changés en « magistrés ».

De même dans le texte de 1542, le mot théologien est partout supprimé ou remplacé par un autre mot.

Page 31 : « Un grand docteur en theologie » devient « un grand docteur sophiste ».

Pages 33, 36 : « chopiner, boire théologiquement, » deviennent « chopiner sophistiquement, boire rustrement ».

Page 36 : Le « tyripipion théologal » de maistre Janotus devient un « un tyripipion à l'antique ».

Partout, pour désigner cet orateur, le mot « sophiste » est substitué dans l'édition de 1542 au mot « théologien » des éditions précédentes.

Rabelais fait aussi d'importantes suppressions inspirées par le même motif.

Au chapitre vi, le passage suivant est supprimé :

« Je le prouve, disoit-il : Nostre Sauveur dit, en l'Evangile *Joannis* xvi : « La femme qui est à l'heure de son enfantement a tristesse; mais, lorsqu'elle a enfanté, elle n'a souvenir de aucun de son angoisse. » — Ha, dist elle, vous dictes bien, et aime beaucoup mieulx ouïr tels propos de l'Evangile, et beaucoup mieulx m'en trouve que de ouïr la vie de sainte Marguarite ou quelque autre capharderie. »

Un peu plus loin, dans le même chapitre, ces lignes sont effacées :

« Ne dit Salomon, *Proverborum* xiv ? *Innocens credit omni verbo*, etc. Et saint Paul, *prim. Corinthior.* xiii : *Charitas omnia credit*. Pourquoi ne le croiriez-vous ? Pour ce, dictes-vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous dis que, pour cette seule cause, vous le devez croire, en foy parfaite. Car les Sorbonistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence. »

La liste des juréments des Parisiens, au chapitre xvii, est réduite à ceux-ci : « Carymary, Carymara ! Par sancte Manye » ! Ce qui rend inintelligible la suite du texte : « Et par aultant que à ceste nouvelle imposition de nom tous les assistans jurerent chascun les saints de sa paroisse, les Parisiens, qui sont faicts de toutes gens et de toutes pièces, sont par nature et bon jureur et bons juristes, et quelque peu outrecuydez ».

D'autres suppressions semblent avoir été motivées par la crainte de blesser, non plus l'autorité ecclésiastique, mais la susceptibilité royale. La moins justifiée de ces suppressions se remarque au chapitre xiii : Gargantua dit qu'il a trouvé un moyen de se torcher le cul « le plus royal, le plus seigneurial, etc ». Rabelais efface « le plus royal ».

Au chapitre xvii, Rabelais disoit d'abord : « Les nations estranges s'esbahissent de la patience ou pour mieux dire de la stupidité des roys de France... » Il ne parle plus que de la patience, dans l'édition de 1542. Ces mots : « ou pour mieux dire de la stupidité » n'ont pas été réintégrés dans notre texte : c'est à tort, ils auraient dû l'être.

Il en est de même pour le premier livre de *Pantagruel*, ou deuxième livre.

Dès les premières lignes du prologue, au lieu de ces mots des premières éditions : « Les avez crues tout ainsi que texte de Bible ou du saint Evangile », vous trouvez seulement dans l'édition de 1542 : « Les avez crues guallement ».

Dans la suite du prologue, au lieu de ces mots : « J'en parle comme saint Jean de l'Apocalypse », on lit : « J'en parle comme un gaillard onocrotale, voire, dis-je, crotentaire des martyrs amans et crocquettaire de amours ». Une plaisanterie est substituée à une irrévérence.

Au chapitre i<sup>er</sup>, les premières éditions portent : « Tous bons historiographes ainsi ont traicté leurs chroniques, non seulement les Grecs, les Arabes et Ethniques, mais aussi les auteurs de la sainte Escripiture, comme monseigneur saint Luc mesmement et saint Mathieu ». On lit dans l'édition de 1542 : « Tous bons historiographes ainsi ont traicté leurs chroniques, non seulement les Arabes, Barbares et Latins, mais aussi Gregeoyz gentils qui furent buveurs eternels ».

Le soin d'éviter le mot Sorbonne et ses dérivés est le même qu'au livre précédent. Au catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor, le *Badinatorium Sorboniformium* est remplacé par le *Badinatorium sophistarum*.

Au chapitre xvi : « Un jour que l'on avoit assigné à tous les théologiens de se trouver en Sorbone pour gabeler les articles de la foy » est remplacé par « Un jour que l'on avoit assigné à iceulx se trouver en la rue du Feurre ».

Deux lignes plus loin : « Il oignit théologiquement tout le treillis de Sorbone » est remplacé par « Il oignit tout le pavé ».

Au chapitre xvii, Panurge, dans les premières éditions, raconte qu'il eut un procès contre maître Fify (on appelait ainsi le Domange de ce temps-là) et ses suppôts « à ce qu'ils n'eussent point à lire clandestinement les livres de sentences (le jeu de mots est aisé à comprendre) de nuit, mais de beau plein jour, et ce es escolles de Sorbone en face de tous les théologiens ». Dans l'édition de 1542, Rabelais a mis : « à ce qu'ils n'eussent plus à lire clandestinement de nuit la pipe, le bussart ne le quart de sentences, mais de beau plein jour, et ce, es escolles du Feurre, en face de tous les autres sophistes ». Il charge d'un côté et efface de l'autre.

Au chapitre xviii, les « sorbonicoles » sont remplacés par les « resveurs et bejaunes sophistes », et la plaisante kyrielle des « maraux de sophistes, sorbillans, sorbonagres, sorbonigenes, etc. », est supprimée.

Même système à l'égard des mots théologies et théologiens : ils sont supprimés ou remplacés par d'autres plus anodins.

Bien plus, le mot « grandissime clerc », page 161, est remplacé par le mot « savant homme ».

Page 116 : dans l'édition de 1542, ces mots : « interpretes des saintes lettres hebraïques », sont omis.

Page 137 : dans le titre du chapitre x, ces mots : « son jugement fut dict plus admirable que celui de Salomon », sont remplacés par « son jugement est dict fort admirable ».

Page 139 : « Au regard des lettres d'humanité et cognoissance des antiquités et histoires, ils en estoient chargés comme un crapaud de plumes et en usent comme un crucifix d'un pifre ». Ce dernier membre de phrase est omis.

Page 141 : « Et ainsi se pourmener durant le service divin » est omis.

Page 146 : « Au climat diarhomes d'un crucifix à cheval bendant une arbalèste aux reins ». Dans le texte de 1542 : « un matagot à cheval ».

Page 150 : « Et vis toute la ville bruslant comme Sodome et Gomorrhe ». Ces derniers mots sont omis.

Page 161 : « Jesu christ ne fut il pas pendu en l'air » ? supprimé.

Page 172 : « Alla à l'église où »... « à l'église » est supprimé.

Page 187 : « Moy donques qui en battois douze telz qu'estoit David, car en ce temps là ce n'estoit qu'un petit elhart, n'en defferay je pas bien une douzaine » ? supprimé.

Il existe aussi des modifications inspirées par d'autres sentiments. Ainsi, au chapitre xxx, au lieu de « Pharamond estoit lanterner », on lit : « Asdrubal... » Au lieu de « Charlemagne estoit houssepailler », on lit : « Nerva... ». Au lieu de « Le roy Pepin estoit recouvreur », on lit : « le roy Tigranes... ». Rabelais élimine de son tableau burlesque les rois français.

Il supprime aussi ce passage : « Les douze pers de France sont là et ne font rien que j'aye veu, mais ils gaignent leur vie à endurer force plameuses, chicquenaudes, alouettes et grans coups de poing sur les dents ».

On peut voir, par ces indications, que le texte de François Juste, 1542, ne nous donne pas l'œuvre de Rabelais dans son intégrité, dans sa spontanéité première; et pourtant ce texte est bien le dernier où se retrouve la main de l'auteur, et ces changements ont indubitablement été faits par lui. A côté de ces modifications que la prudence a inspirées, il en est d'autres qui sont des corrections, des améliorations, dont il est impossible de ne pas tenir compte. Vous trouvez, dans cette édition, des augmentations notables. C'est dans cette édition du *Gargantua* que Rabelais ajoute la plus grande partie de ce qui forme le chapitre v : « les Propos des buveurs », qui faisaient, dans les premières éditions, partie du chapitre précédent.

Il ajoute une page au chapitre xi, une demi-page au chapitre xxxix.

Il ajoute, dans le *Pantagruel*, un morceau étendu au commencement du chapitre xix, de manière à en former deux chapitres au lieu d'un.

Il faudrait faire ici le relevé des variantes pour signaler les corrections. Contentons-nous de quelques exemples :

Au chapitre xxvii du premier livre, on lit dans les premières éditions : « Escoutez, messieurs, vous autres, qui aime le vin, le corps Dieu, si me suive » ! Dans l'édition de 1542, Rabelais régularise la phrase : « Escoutez, messieurs : vous autres qui aimez le vin, le corps Dieu ! si me suivez » !

Au chapitre xlv, au lieu d'écrire : « la peste ne tue que le corps, mais ces prédications diaboliques infectionnent les ames des pauvres et simples gens », il dit plus simplement et non moins énergiquement : « La peste ne tue que le corps, mais tels imposteurs empoisonnent les ames ».

Au chapitre xxviii du *Pantagruel*, on lisait : « Après que tu auras le tout annoncé à ton roy, je ne te dis comme les caphars : « Aide toy, Dieu l'aidera ; » car c'est au rebours : « Aide-toy, le diable te rompra le col ». Mais je te dis : « Metz tout ton espoir en Dieu, et il ne te délaissera point ». Rabelais, dans le texte de 1542, supprime, spontanément à mon avis, ces quelques lignes, et dit seulement : « Après que tu auras le tout annoncé à ton roi, mets ton espoir en Dieu, et il ne te délaissera point ». Il s'est aperçu que les mots : « Aide-toi, Dieu l'aidera », n'ont rien qui appartiennent particulièrement aux cafards, et que Pantagruel en cet endroit s'exprimait moins sensément que les anciens. Il a fait une suppression volontaire, et au quatrième livre, chapitre xxiii, il a tenu un langage tout opposé.

Il allonge ou complète certaines phrases :

Livre I<sup>er</sup>, chapitre vi : « Un homme de bon sens croit toujours ce qu'on lui dit » ; Rabelais ajoute : « et qu'il trouve par escript ».

Au chapitre I<sup>er</sup> du *Pantagruel*, « Au commencement du monde, je parle de long ; » il ajoute : « il y a plus de quarante quarantaines de nuit ».

Il faut donc tenir compte de l'édition de 1542; vous ne pouvez pas l'écarter purement et simplement, pour vous attacher aux premières éditions.

Si vous reproduisez exactement le texte de 1542, vous reproduisez un texte

qui ne donne pas la pensée de Rabelais dans sa franchise et dans sa vivacité première, et que parfois des réticences rendent même peu compréhensible.

Si vous choisissez un des premiers textes, pour le suivre littéralement, vous n'avez pas l'œuvre complète, mise à son dernier point par l'auteur.

Pour obvier à ce double inconvénient, on prend le parti de donner le texte de 1542, accompagné des variantes des éditions précédentes.

Ce système est logique et doit être approuvé; mais dans une édition ainsi conçue, le tableau des variantes n'est plus affaire de luxe, pour ainsi parler : on ne peut le laisser de côté; il n'est plus destiné seulement à donner satisfaction aux lecteurs les plus studieux : il faut y recourir absolument; il devient partie essentielle du texte, et l'on n'a réellement l'œuvre de Rabelais sous les yeux qu'autant qu'on se livre à un travail de comparaison entre le texte et les variantes qui l'accompagnent, ou qui le suivent.

Ce travail suppose moins une lecture qu'une étude d'un auteur. Beaucoup de lecteurs ne savent même pas se servir du tableau des variantes, surtout lorsque ces variantes sont compliquées et se déroulent sous les lettres A, B, C, désignant chacune une édition distincte (encore faut-il se réduire aux éditions les plus importantes pour que la série ne soit pas plus longue). Il est besoin d'attention, de discernement et d'une patience singulière, pour reconstituer, à l'aide de ces fragments, un texte original autre que le texte reproduit. On ne saurait évidemment exiger cette patience que de bien peu de monde.

Tout en félicitant les éditeurs qui donnent aux érudits des éditions capables de satisfaire leurs scrupules, il est utile, nécessaire de frapper un type de Rabelais, de constituer un texte pour ceux qui se contentent de lire l'ouvrage; un texte qui leur offre partout la meilleure leçon; texte unique, typique de Rabelais, existant par lui-même et sans le cortège rebutant des variantes. La plupart des lecteurs, malgré tous les avertissements qu'on leur donne, ne voient autre chose dans le texte que les éditions nouvelles reproduisent; ils sont désagréablement surpris quand on leur dit qu'ils lisent un texte tronqué, châtré; et on les console médiocrement en ajoutant qu'à la vérité ce texte a été châtré par l'auteur lui-même, et qu'ils ont d'ailleurs le moyen de lui restituer, à l'aide des variantes, sa vigueur première.

Le désir presque général, on peut l'affirmer, est d'avoir ce texte complet en lui-même et remplaçant tous les autres, donnant l'œuvre à la fois dans son premier jet, dans sa forme la plus franche et la plus décidée, et en même temps dans sa correction et dans sa perfection dernière.

Mais comment le constituer, ce texte unique et typique? Puisqu'il ne se trouve pas dans les éditions originales, il faut absolument que l'éditeur moderne intervienne, et que le lecteur s'en rapporte dans une certaine mesure à ses connaissances spéciales, à sa sagacité et à son goût.

Voici, il nous semble, les règles à suivre en pareil cas. L'édition de 1542 étant la dernière édition revue et corrigée par l'auteur, il faut tenir compte des corrections que l'auteur y a faites, des modifications qu'il y a apportées, excepté celles qui lui ont été commandées par des appréhensions qui pesaient sur lui et qui ne pèsent plus sur nous. Il faut donc rétablir l'expression primitive partout où elle a été altérée par des motifs de prudence, partout où les changements ne sont que des concessions faites par l'auteur à sa sécurité. Il convient au contraire de les respecter lorsqu'ils sont faits pour la clarté du style ou qu'ils ont pu avoir un autre motif que la crainte des persécutions. Il s'agit de soustraire l'auteur, pour ainsi dire, à la préoccupation du péril qui le menaçait; mais il ne s'agit pas de mettre à néant la révision à laquelle il a soumis son ouvrage. Il ne saurait être question d'admettre indistinctement les premières leçons à remplacer les dernières. Ce serait aller contre les intentions manifestes de l'auteur, et l'on en viendrait à rétablir, par exemple, dans le chapitre xvii, au lieu de ces mots : « Pour les mettre en évidence es confraries de ma paroisse », ceux-ci : « Pour voir si je n'y ferois pas de beaux placars de merde », que donne la première édition connue du *Gargantua*. On aurait tort sans contredit,

Lorsque, au chapitre XXIII du *Pantagruel*, Rabelais, racontant les résultats du tour que joua Panurge à la dame parisienne, retranche quelque peu de l'abondance des termes avec lesquels il avait peint d'abord le concours des chiens autour de la victime, certainement il le fait de propos délibéré et non par intimidation.

Il en est de même au chapitre XV du livre II : ces mots des premières éditions : « de tant de vilz qu'on couppa en ceste ville es pauvres Italiens à l'entrée de la reine », sont remplacés par ceux-ci : « de tant de braquemarts enroidis qui habitent par les braguettes claustrales ». La première leçon faisait allusion à quelque particularité historique tombée bientôt dans l'oubli ; et c'est pour cela sans doute que Rabelais lui substitua la seconde.

Ce serait donc aller contre les intentions de l'auteur que de donner ici la préférence aux premiers textes sur le dernier. Avant de prendre un parti à l'égard de toute suppression, de toute modification, il faut se demander si Rabelais l'eût faite, au cas où il n'eût pas eu de persécutions à redouter ; et l'annuler ou la conserver, selon qu'on se répond par la négative ou par l'affirmative.

L'éditeur encourt ainsi, il est vrai, une responsabilité ; mais c'est le seul moyen d'avoir un texte de Rabelais tout d'une trame et non entrecoupé de variantes et de diverses leçons.

Telles sont les règles qui nous ont dirigé. Nous avons suivi le texte de 1542, en y rétablissant les hardiesses et les licences raturées.

En deux ou trois cas, nous avons éprouvé quelque incertitude ; nous avons eu à examiner si Rabelais, en opérant une suppression, avait cédé à la crainte, ou n'avait pas voulu plutôt réparer une faute de goût. Ainsi livre II, chapitre XX, page 169, Rabelais, après avoir dit dans les premières éditions : « Ils beurent comme toutes bonnes ames le jour des mors, à ventre deboutonné », se contente de dire, en 1542 : « Ils beurent à ventre deboutonné ». Cette suppression n'est-elle pas affaire de bon jugement, plutôt que de prudence ? Nous le croyons ; il ne faut pas restituer à l'auteur ce qu'il a probablement effacé de son plein gré ; lui enlever absolument la faculté de se corriger. Lorsqu'une incertitude de cette sorte s'est présentée, nous avons incliné, toutefois, ordinairement à reproduire la leçon hardie, qui peut intéresser davantage le lecteur.

- C'est ainsi que nous avons entendu notre tâche. Nous espérons que le public trouvera que nous avons compris les devoirs et que nous n'avons pas outrepassé les pouvoirs légitimes de l'éditeur.

Les observations que nous venons de faire relativement aux deux premiers livres peuvent s'appliquer également au troisième et au quatrième.

Lorsqu'il publia, en 1552, la dernière édition de son troisième livre, en même temps que la première édition complète du quatrième, Rabelais était plus que jamais en vue, et, malgré les puissants protecteurs qu'il avait su se faire, il sentait le besoin d'user de ménagements. Il fit donc encore quelques retouches, en petit nombre toutefois, car, lorsque les premières éditions avaient paru, il était déjà avisé et avait pu prendre ses précautions.

Ainsi, il supprime une plaisanterie sur la « Tiphaine, la mere des trois roys » (chapitre XXXIII). Dans l'anecdote racontée au chapitre XXXIV, il remplace le nom de l'abbaye de Fontevrauld par le nom imaginaire de l'abbaye de Coingnaufond. De même, page 257, au lieu de Brignoles, il met Croqignoles, un nom de fantaisie au lieu d'un nom réel. Mais il est un passage qui montre mieux qu'aucun autre l'inconvénient que présenterait la reproduction, pure et simple du dernier texte revu par l'auteur. Dans la première édition (Paris, 1546), aux chapitres XXII et XXIII, Panurge dit à trois reprises : « Son asne s'en va à trente mille panmerées de diables... ; son asne s'en va à trente mille charretées de diables... ; au moins, s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son asne » ! Il paraît que cette équivoque sur le mot *âne* fut un des griefs le plus agréablement relevés contre Rabelais. Au i dans l'édition de 1552, efface-t-il le

mot *asne* pour le remplacer par le mot *âne* dans chacune des phrases que nous avons citées. Dans ce texte, il ne reste plus trace de l'hérésie commise. Mais, dans l'épître au cardinal de Châtillon, publiée en tête du quatrième livre, Rabelais fait allusion à cet incident ; il dit que « le defunt roi François, j'étant fait lire iceulz livres, n'avoit trouvé passage aucun suspect et avoit eu en horreur quelque mangeur de serpens qui foudoit mortelle herésie sur une N mise pour une M par la faulte et negligence des imprimeurs ».

Pour ceux qui ont lu le troisième livre dans le texte de 1552, ces derniers mots sont incompréhensibles. C'est ce qui nous faisait dire qu'en adoptant pour Rabelais le principe de la reproduction littérale de la dernière édition revue par l'auteur, les variantes ne sont plus seulement utiles ou intéressantes, elles sont indispensables, elles contiennent en bien des endroits la leçon importante, et le texte ne donne que celle qu'il est facultatif de lire. C'est, à notre avis, le contraire de ce qui doit rationnellement exister.

En ce qui concerne le cinquième livre nous n'avons pas seulement à consulter les variantes de l'édition partielle de 1562 ; nous devons tenir compte d'un manuscrit qui, sans avoir une sérieuse autorité, est une copie qui se rapproche de l'époque rabelaisienne, et dont l'auteur possédait probablement quelques éléments de contrôle que nous n'avons plus. Il nous a servi à rectifier quelques expressions défigurées, à rétablir en deux ou trois endroits le texte de l'édition visiblement défectueux et mal en ordre. C'est ce qui se voit, par exemple, aux chapitres XLII et XLIII, où il existe, dans toutes les éditions anciennes, une transposition que l'on distingue à première vue et que le manuscrit permet de corriger. Le manuscrit contient de plus que les éditions un chapitre intitulé « Comment les dames lanternes furent servies à souper », que nous avons intercalé dans notre texte sous le n° XXXIII bis. Nous avons également reproduit, à la fin du dernier chapitre, la conclusion un peu plus développée que le manuscrit présente, en ayant soin de bien séparer ce qui est extrait de ce manuscrit et le texte de l'édition de 1564, et sans les amalgamer comme ont fait quelques-uns de nos prédécesseurs.

Ajoutons quelques mots relativement à l'orthographe que nous suivons. Il suffit d'avoir touché aux éditions originales de Rabelais pour être convaincu qu'il n'existe pas d'orthographe propre à cet écrivain. L'orthographe de ses ouvrages est celle des imprimeurs qui les mirent au jour. Elle varie d'édition en édition, de livre en livre, et bien souvent présente dans la même page la diversité la plus capricieuse.

Tel mot revenant quatre ou cinq fois dans cinq ou six lignes est écrit chaque fois d'une manière différente.

En examinant les premières éditions de chacune des parties de l'ouvrage, en examinant les éditions auxquelles l'auteur a manifestement donné ses soins, il est impossible de saisir dans ces textes aucune règle qui lui soit propre : ils présentent tous entre eux une diversité frappante et qui ne saurait, avons-nous dit, résulter que des habitudes propres à chaque imprimerie où ils virent le jour.

Ces formes indécises et variables ajoutent très sensiblement aux difficultés que présente Rabelais aux lecteurs qui ne sont pas très versés dans notre ancien langage. Préoccupé de rendre plus aisé l'accès de son œuvre, nous avons fait comme MM. Burgaud des Marets et Itahery ont fait dans leur récente édition de Rabelais : entre les différentes manières dont un mot se trouve orthographié dans les éditions originales, nous avons adopté de préférence la plus simple, celle qui se rapproche le plus de l'orthographe actuelle. Nous n'avons toutefois pratiqué ce système qu'avec une extrême discrétion. Ne nous laissant point tenter par quelques rencontres exceptionnelles, nous avons maintenu à certains mots la forme qu'ils présentent le plus fréquemment dans les éditions originales et qui à cette époque est leur forme normale. Nous avons résisté au penchant à l'uniformité, rien n'étant moins dans le caractère de la langue d'alors, et soigneusement évité tout ce qui aurait pu, par une régularité trompeuse,